NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Budget principal Ville, budget camping et budget cinéma

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget primitif 2021, disponible sur le site internet de la Ville.

Budget principal:

Section de fonctionnement :

L'année 2020 a généré un résultat réel d'exécution de + 1 503 296,51 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de +2837096,43 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à +4340392,94 €.

• Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE</u>

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evolution
011 - Charges à caractère général	3 104 143,97 €	2 962 591,63 €	-4,56%
012 - Charges de personnel	8 343 041,45 €	8 255 433,73 €	-1,05%
014 - Atténuation de produits	153 554,00 €	164 875,00 €	7,37%
65 - Autres charges de gestion courante	1 486 780,38 €	1 605 180,63 €	7,96%
66 - Charges financières	1 029 301,35 €	991 836,11 €	-3,64%
67 - Charges exceptionnelles	379 416,37 €	1 027,30 €	-99,73%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 815 018,07 €	781 659,97 €	-56,93%
TOTAL	16 311 255,59 €	14 762 604,37 €	-9,49%

<u>Chapitre 011</u> Dépenses à caractère général : elles sont en légère baisse par rapport à 2019. Cela s'explique par la fermeture de services et la réduction des engagements d'évènements sur l'année du fait de la crise sanitaire.

<u>Chapitre 012</u> Charges de personnel : elles constituent le poste le plus important du budget de fonctionnement. Grâce à la maîtrise des effectifs, la dépense a été contenue en 2020.

<u>Chapitre 014</u> Atténuation de produits : ce poste comprend essentiellement le reversement du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

<u>Chapitre 65</u> Autres charges de gestion courante : Suite au passage de nomenclature M14 à M57 au 1^{er} janvier 2020, les dépenses des chapitres 65 et 67 sont réparties différemment : un transfert de l'ensemble des articles du chapitre 67 au chapitre 65 s'est appliqué.

Cependant ce chapitre comprend en partie les contributions, participations et les subventions aux associations. La municipalité a maitrisé ce poste de dépense du fait de la crise sanitaire.

Concernant la subvention versée au CCAS pour 2020 le montant a été de 180 000 €.

Chapitre 66 Intérêts de la dette : cette dépense est en baisse grâce à la sécurisation de la dette. Une différence entre l'annexe de l'état de la dette présente au compte administratif et le réalisé mentionné dans le compte administratif apparait sur l'exercice et correspond au transfert de l'atelier Montdor. La cession de l'atelier de bijouterie Montdor a été opérée en juillet 2014 auprès de la Communauté de Commune. A l'époque, il a donc été retiré de l'état de la dette de la Ville les montants suivants : 140 000 € de capital et 44 954 € d'intérêt. Cependant, les écritures comptables n'ont pas été effectuées. C'est pourquoi, il a été inscrit au BP 2020 les crédits nécessaires à la régularisation des opérations comptables : chapitre 16 pour 140 000 € et chapitre 66 pour 44 954 €. Ces écritures comptables viennent ainsi confirmer l'état réel de la dette.

<u>Chapitre 67</u> Charges exceptionnelles : Suite au passage de nomenclature M14 à M57 au 1^{er} janvier 2020, les dépenses des chapitres 65 et 67 sont réparties différemment : un transfert de l'ensemble des articles du chapitre 67 au chapitre 65 s'est appliqué.

Recettes:

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evolution
013 - Atténuation de charges	319 470,34 €	319 463,84 €	0,00%
70 - Produits des services, domaine, ventes diverses	632 029,34 €	434 499,65 €	-31,25%
73 - Impôts et taxes	9 978 633,64 €	9 668 981,92 €	-3,10%
74 - Dotations et participations	5 241 094,14 €	5 367 664,15 €	2,41%
75 - Autres produits de gestion courante	142 371,34 €	144 380,09 €	1,41%
76 - Produits financiers	328 823,22 €	328 799,22 €	-0,01%
77 - Produits exceptionnels	944 007,68 €	2 112,00 €	-99,78%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	454 794,25 €	0,00 €	-100,00%
002 - Report de l'exercice N-1	1 107 128,07 €	2 837 096,43 €	
TOTAL	19 148 352,02 €	19 102 997,30 €	-0,24%

<u>Chapitre 013</u> Atténuation de charges : ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunération des agents en maladie.

<u>Chapitre 70</u> Produits des services : ils correspondent aux recettes générées par les différents services proposés à la population, ils sont constatés à la baisse en 2020. Cette diminution s'explique essentiellement du fait de la pandémie survenue et de la fermeture des services (location de salles, services culturels, spectacles annulés...).

<u>Chapitre 73</u> Impôts et taxes : le produit est en légère baisse.

<u>Chapitre 74</u> Dotations et participations : la recette principale de ce chapitre est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

<u>Chapitre 75</u> Autres produits de gestion courante : ce chapitre comporte essentiellement les recettes des revenus des immeubles et la redevance foires et marchés.

<u>Chapitre 76</u> Produits financiers : $5^{\text{ème}}$ année du versement du fonds de soutien suite à la renégociation des emprunts structurés à risques.

<u>Chapitre 77</u> Produits exceptionnels : ces recettes correspondent aux remboursements des assurances en cas de sinistres et aux produits des cessions. Une importante cession a été opérée en 2019 : vente du bâtiment ex-DDT à la Chambre d'Agriculture pour un montant de 476 500 €. Suite à la réorganisation des services de la DDFIP, le Comptable public a souhaité reporter les écritures de cessions 2020 sur l'exercice 2021.

Section d'investissement :

L'année 2020 a généré un résultat réel d'exécution de - 1 443 655,65 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 333 464,82 € le résultat cumulé de clôture s'élève à - 1 110 190,83 €.

• Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evolution
20 - Immobilisations incorporelles	78 330,40 €	42 052,99 €	-46,31%
204 - Subventions d'équipement	321 689,82 €	360 000,00 €	11,91%
21 - Immobilisations corporelles	313 377,71 €	323 039,79 €	3,08%
23 - Immobilisations en cours	642 833,77 €	600 436,62 €	-6,60%
10 - Dotations, fonds divers et réserves		24 183,50 €	
19 - Subventions d'investissement		330,14 €	
16 - Emprunts	1 703 130,14 €	1 818 365,28 €	6,77%
040 - Opérations de transfert entre sections	454 794,25 €	0,00 €	-100,00%
041 - Opérations patrimoniales	153 625,64 €	0,00 €	-100,00%
001 - Report de l'exercice N-1	806 039,46 €	0,00 €	-100,00%
TOTAL	4 473 821,19 €	3 168 408,32 €	-29,18%

Malgré la pandémie survenue en 2020, la municipalité a poursuivi les investissements en soutien à l'activité économique des entreprises : création de la restauration scolaire à Mallard, maîtrise d'œuvre pour la réfection du Cours Manuel, réfection des sanitaires de SAM Expo, renouvellement des équipements informatiques... Ce sont imposés des investissements incontournables liés à un défaut d'entretien antérieur : réfection de toitures, relevage de l'orgue, travaux de remise aux normes électriques, ...

Une différence entre l'annexe de l'état de la dette présente au compte administratif et le réalisé mentionné dans le compte administratif apparait sur l'exercice et correspond au transfert de l'atelier Montdor. La cession de l'atelier de bijouterie Montdor a été opérée en juillet 2014 auprès de la Communauté de Commune. A l'époque, il a donc été retiré de l'état de la dette de la Ville les montants suivants : 140 000 € de capital et 44 954 € d'intérêt. Cependant, les écritures comptables n'ont pas été effectuées. C'est pourquoi, il a été inscrit au BP 2020 les crédits nécessaires à la régularisation des opérations comptables : chapitre 16 pour 140 000 € et chapitre 66 pour 44 954 €. Ces écritures comptables viennent ainsi confirmer l'état réel de la dette.

• Recettes:

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evolution
13 - Subventions	227 888,82 €	376 606,14 €	65,26%
16 - Emprunts	1 500 000,00 €	350 000,00 €	-76,67%
10 - FCTVA, taxe d'aménagement, cautions et	1 083 263,48 €	216 486,56 €	-80,02%
excédent de fonctionnement capitalisé			
27 - autres immobilisations	27 490,00 €	0,00€	-100,00%
040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	1 815 018,07 €	781 659,97 €	-56,93%
041 - Opérations patrimoniales	153 625,64 €	0,00€	-100,00%
001 - Report de l'exercice N-1	0,00 €	333 464,82 €	
TOTAL	4 807 286,01 €	2 058 217,49 €	-57,19%

Les recettes d'investissement 2020 comportent essentiellement les subventions d'équipement, l'emprunt, l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068 : affectation du résultat couvrant le déficit N-1).

Le différentiel entre les recettes 2019 et 2020 s'explique principalement par :

- le recours modéré à l'emprunt sur 2020 : 1 150 000 € par rapport à 2019.
- L'absence d'affectation de résultat (1068) sur 2020 (résultat d'investissement 2019 excédentaire), tandis qu'en 2019 l'affectation de résultat enregistrée étant d'environ 667 000 € pour couvrir le déficit 2018.
- La baisse des opérations d'ordre liées essentiellement aux écritures de cessions (cessions importantes en 2019).

Budget annexe Camping:

Section de fonctionnement :

L'année 2020 a généré un résultat réel d'exécution de + 158 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 5 291,56 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à + 5 499,56 €.

Section d'investissement :

L'année 2020 a généré un résultat réel d'exécution de + 17 754,13 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de $-13\,047,13$ €, le résultat cumulé de clôture s'élève à $+4\,707,00$ €.

Budget annexe Cinéma:

Section de fonctionnement :

L'année 2020 a généré un résultat réel d'exécution de + 91,82 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 15 138,67 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à + 15 230,49 €.

Section d'investissement :

L'année 2020 a généré un résultat réel d'exécution de + 9 530,00 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de + 15 680,38 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à + 25 210,38 €.